

# Le sens du fil

## Tiers-Lieu



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## 2022



## Le petit mot des co-présidents

*L'année 2022 a été une année charnière pour Le sens du fil avec : l'ouverture du lieu de vente de la recyclerie, l'ouverture du café associatif, la création de l'atelier vélo, la rénovation des machines de l'atelier bois, l'assemblage du vhélio et le démarrage d'une programmation culturelle locale et diversifiée.*

*Nous avons aussi le plaisir d'accueillir 2 volontaires en service civique qui sont une aide précieuse pour le projet : Nicolas qui fait un binôme avec David sur la recyclerie et Flavie qui travaille avec Dorine dont la mission sera axée autour de la communication et du développement du café associatif.*

*Cette année est la consécration de trois années de travail de l'ombre de nombreux bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied pour d'abord nettoyer, vider, ranger puis ensuite aménager et embellir ce magnifique lieu.*

*C'est une année charnière aussi, car de grandes perspectives s'ouvrent, mais avec cela de lourdes responsabilités financières.*

*La pérennisation du poste de David sur la recyclerie et l'embauche d'une autre personne seront conditionnées à son succès, sans doute aussi à la taille des locaux, au nombre de créneaux d'ouverture, etc. Donc pour que la recyclerie décolle et apporte assez de fonds pour être autonome financièrement, il faut investir au départ. C'est un peu le serpent qui se mord la queue...*

*Aussi, en gage de confiance pour les partenaires qui nous soutiennent et pour être plus libres dans la rénovation du bâtiment, nous prévoyons pour 2023 l'achat des locaux ainsi que les machines. C'est un gros investissement pour lequel on demandera certainement la participation de tous les membres et au delà.*

*Alors nous pouvons nous réjouir de cette belle année 2022 et souhaiter que le projet se structure davantage en 2023 pour s'ancre profondément dans la vie locale.*

*Mille mercis à tous les bénévoles qui se sont impliqués, ça fait vraiment chaud au cœur de voir que, depuis le début, ce lieu mobilise autant de belles énergies et fédère autour d'un projet ambitieux.*

*Nous remercions également les partenaires qui nous soutiennent : la commune de Latillé, la communauté de Communes du Haut-Poitou, la région Nouvelle-Aquitaine, l'Union Européenne et l'ADEME.*

*Enfin, un grand merci aux salariés sans qui le projet ne pourrait pas être où il en est aujourd'hui.*

*Armelle Chenu, Andréas Livet et Sophie Maurice, co-présidents*

# I. La recyclerie



Cela fait 2 ans que nous avons entamé le projet de **ressourcerie** au sein du Sens du Fil. A ses débuts officieuse, réservée aux adhérents, elle a officiellement ouvert au mois de mai de cette année. Le Sens Du Fil dispose d'un local de 100m<sup>2</sup>, mis à disposition par la Mairie de Boivre-la-Vallée sur le site de Benassay.

## 1/ Moyens financiers, techniques et surtout humains

Le bon fonctionnement d'une ressourcerie dépend des personnes qui s'impliquent dans son fonctionnement tant au niveau des collectes, du tri et de la vente que de l'organisation administrative.

### Moyens financiers

La ressourcerie a bénéficié pour sa mise en place de diverses **subventions** :

- 10 000 euros de la Communauté de Communes du Haut Poitou (CCHP) pour du fonctionnement obtenus fin 2021.
- 27 000 euros de la Région Nouvelle Aquitaine pour de l'investissement pour la période 2022 – 2024 (1ère tranche de 13500€ en 2022)
- 40 000 euros de l'agence de l'ADEME pour de l'investissement (équipement de la recyclerie) pour la période 2022 – 2024 (1ère tranche de 8000€ en 2022)

Cette année, nous avons retravaillé le **modèle économique** de la recyclerie-ressourcerie avec l'appui du réseau Renaître (réseau Nouvelle-Aquitaine des ressourceries). Il apparaît qu'une recyclerie, pour qu'elle fonctionne correctement, doit « gérer » des flux importants de déchets à réemployer, notre ressource principale étant les ventes générées par la boutique.

Afin d'appuyer cette phase de lancement, nous avons déposé une demande de subvention de 30 000€ auprès de la communauté de Communes pour 2023. Ce financement espéré viendrait **consolider le premier emploi** et permettre de **financer un deuxième poste sur nos ressources propres**, de façon à développer la montée en charge de la recyclerie.

Une **convention**, préparée avec le service déchets de la Communauté de communes, devrait être validée en décembre par le conseil communautaire et nous permettra d'accéder au site de la déchetterie de Vouillé en 2023. Nous y disposerons d'un **caisson de réemploi** et réaliserons des permanences sur place.

## Moyens techniques

Depuis le mois de mai, l'association a investi dans un camion Master 100ch (10.8m<sup>3</sup> utile) pour **effectuer les collectes** et divers déplacements afférents au fonctionnement de la ressourcerie et du Sens Du Fil en général. Cet investissement est de 10 000 euros car nous avons opté pour un bon véhicule d'occasion.



Suite à plusieurs visites de ressourceries, une forme d'organisation de l'atelier et des locaux a été pensée. Nous avons organisé un **espace de stockage** dans l'ancien garage du Sens du Fil et réorganisé l'ancien atelier de vernissage en **atelier de tri et de réparation**.



Le **magasin** a ouvert ses portes. En début d'année 2022, une rencontre entre M. Mesrine, adjoint à la commune de BLV et David N. a permis d'organiser une présentation du projet par les salariés aux élus de BLV. A la fin de cette réunion il est convenu de mettre à disposition à titre gracieux, une partie des locaux municipaux de Benassay au 8 rte Océane. Les élus ont estimé que l'association, au vu de l'utilisation des locaux, ne participerait pas aux frais d'électricité et d'eau, mais prendrait à sa charge l'assurance et la sécurité (extincteurs). Le magasin de 100m<sup>2</sup> est désormais **ouvert deux après-midi par semaine, les mercredis et samedis de 14 à 18h.**



## Moyens humains

La ressourcerie a bénéficié et bénéficie de l'aide de nombreux bénévoles qui équivalent sur une année à presque un temps plein (1ETP). Depuis janvier, porteur du projet de la ressourcerie, David Nolibois est **salarié** de l'association. Suite à un contrat de 6 mois à 20h/semaine, un CDD de 6 mois à 32h/semaine est signé en juillet. Cet emploi a vocation à se pérenniser en 2023.

Depuis la mi-septembre, **un volontaire** en service civique, **Nicolas**, travaille sur le pôle pour une mission de 24h/semaine.

Les aléas du bénévolat étant ce qu'ils sont, la ressourcerie a connue une forte baisse de l'investissement de ses **bénévoles** à la rentrée 2022 (problèmes de santé, déménagement, ...) mais celle-ci reste un pôle du Sens Du Fil qui intéresse beaucoup de personnes tant sur le tri que sur la réparation ou la vente. Le magasin a d'ailleurs pu étendre ses créneaux d'ouverture grâce à la mobilisation de nouveaux bénévoles sur certains samedis après-midi.

Afin de coordonner les bénévoles (rencontres, plannings, accès aux locaux) et expliquer le fonctionnement d'une ressourcerie (aspects techniques et légaux), une réunion au café du Sens Du Fil aura lieu début 2023 pour mettre en place la commission Recyclerie.

## 2/ Les ressources de la Recyclerie

**Les collectes** de la recyclerie se sont développées en 2022. Très rapidement, des habitants, sensibilisés au réemploi, ont commencé à faire des **dons de biens** qui les encombraient, souhaitant ainsi leur donner une seconde vie. Peu à peu, via le bouche à oreille, les premières collectes à domicile ont eu lieu, celles-ci se faisant grâce aux véhicules des membres ou bénévoles de l'association, jusqu'à l'achat du camion.



En 2022, la ressourcerie a effectué un peu plus d'une dizaine de grosses collectes à domicile (camion plein avec plusieurs voyages) et autant de petites collectes.

En parallèle, les **dépôts en apport volontaire** sur le site de Latillé se sont multipliés depuis juin pour parfois atteindre une dizaine de dons par semaine. Ils représentent aujourd'hui le plus gros des flux entrants de la recyclerie.

Nous ne pouvons donner aujourd'hui d'**estimation fiable du tonnage collecté** car nous ne sommes pas encore équipés de balances. Cet investissement est à venir pour début 2023, afin de pouvoir quantifier les « apports volontaires » (apports de particuliers) et tenir un registre complet des stocks.

Aujourd'hui les collectes sont gratuites mais à l'avenir, celles-ci deviendront payantes ou a minima une adhésion à l'association sera demandée. Une réflexion va être menée sur ce sujet pour proposer des tarifs à la fois accessibles tout en apportant une ressource pour l'association.

**Les ventes** sont une ressource non-négligeable pour une association comme la notre. En 2022, on estime à plus de **3,5 tonnes** d'objets, mobiliers et biens vendus par notre magasin. Ces ventes constituent une ressource d'environ **3500€** en 6 mois d'activité. L'activité étant exponentielle, ces ressources devraient être multipliées par 5 ou par 10 en 2023.

Les **tarifs proposés** par la boutique du Sens du Fil sont « **solidaires** » pour plusieurs raisons. D'abord, parce que l'objectif d'une recyclerie est de détourner au maximum de déchets partant à l'enfouissement ou en incinération ; ces objets sont donc « sauvés » et revendus à bas prix. Ensuite, parce que s'agissant de 2<sup>de</sup> main, nous revendons les objets environ à **30 % du neuf** (parfois moins quand il faut déstocker). Enfin, parce qu'étant en milieu rural, nous pratiquons des tarifs accessibles à toutes les bourses.

### Les éco-organismes

Afin de mener à bien sa mission de réduction des déchets la ressourcerie doit justifier de son rôle de structure de réemploi auprès des organismes de l'État. Se faisant, elle doit adhérer auprès d'éco-organismes qui la **rémunéreront au vu du réemploi effectué.**



#### Aparté sur les éco-organismes ...

*Leur origine est la loi de 1993 du pollueur/payeur. Cette loi met en évidence que le responsable de la dépollution d'un objet est le concepteur (industriel) et non l'utilisateur (client). Ainsi, une taxe, l'éco-taxe, a été imposée aux industriels qui doivent payer celle-ci par objets vendus. A travers cette loi, l'État a donc chargé les industriels de gérer cette taxe et les fonds qui en découlaient par le biais d'éco-organismes. Les industriels ont alors indexée cette taxe sur leurs produits, on peut donc dire aujourd'hui que l'éco-taxe est payée par le client.*

*Ces éco-organismes (eco-system, eco-mobilier, ...) ont la charge de développer des moyens pour réduire les déchets mais on peut constater certaines dérives, ces organismes n'ayant aucun intérêt à voir le montant global de l'éco-taxe diminuer. Heureusement, l'activité de recyclerie en France s'est structurée en réseaux alternatifs à ces organismes...*

Les **actions de sensibilisation** n'ont pas à proprement parlé démarré en 2022. Le lancement des repair-café est prévu pour janvier 2023, à raison d'une fois par mois. En revanche, l'association a participé aux actions intercommunales initiées par le service déchets : une **randonnée citoyenne** ayant eu lieu le samedi 19 novembre avec pesée des déchets ramassés en extérieur au sein de nos locaux, ainsi que la tenue d'un stand pour présenter notre recyclerie au **salon zéro-déchets** le dimanche 27 novembre.

### 3/ Les réseaux des ressourceries

#### Le Réseau Renaître

Le Sens Du fil a adhéré cette année au réseau Renaître, le **réseau régional des ressourceries** et l'association s'est même positionnée comme **référente départementale** pour la Vienne du dit réseau. Ce réseau permet des retours d'expériences, des aides techniques (dossiers, plaidoyer auprès des décideurs), l'accès à des formations ; mais surtout permet de peser sur les décisions des législateurs quant à la bonne utilisation de la manne des éco-organismes.



#### Le Réseau National des Ressourceries

Le Sens Du Fil n'est pas adhérent du réseau national pour le moment mais elle bénéficie à travers le réseau régional des informations et formations du national. Le réseau national avec ses partenaires (Emmaüs par exemple) exercent une pression négociatrice sur les éco-organismes et les législateurs pour une meilleure redistribution de l'éco-taxa et une reconnaissance du réemploi comme vecteur de réduction des déchets par le réemploi solidaire.

Il est important pour notre association de **s'inscrire dans cette démarche de mise en réseau et d'entraide** avec les autres recycleries pour permettre les échanges et le développement d'un maximum de projets. D'ailleurs, Le sens du Fil a reçu dans ce cadre des visites de **porteurs de projets locaux** pour des recycleries en création à Neuville de Poitou ainsi qu'à Châtelleraut.

# La recyclerie 2022 en chiffres et en images



15 bénévoles  
impliqués



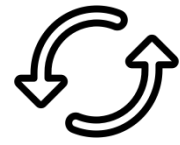
40 demi-journées  
d'ouverture du magasin



20 collectes  
À domicile  
réalisées

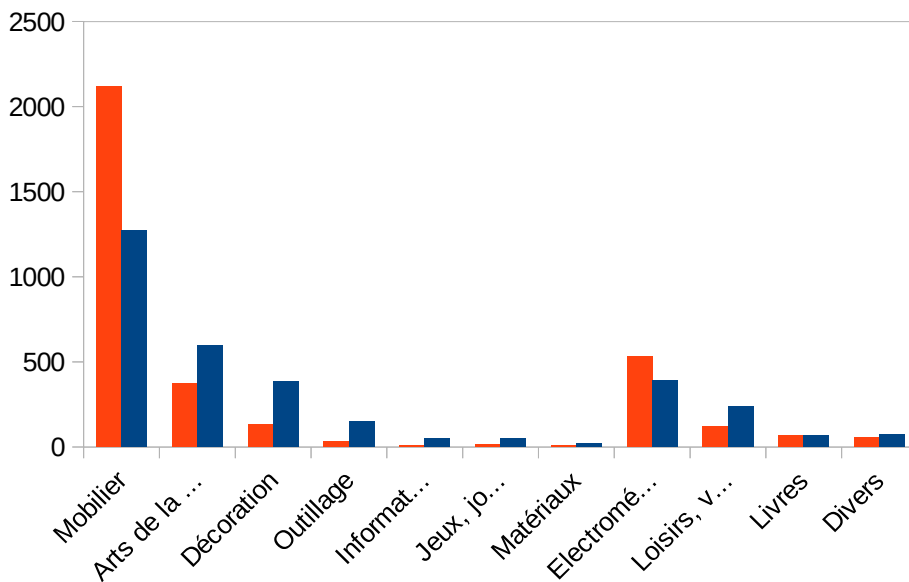


Des acheteurs  
venus de + de  
25 communes



3,5 tonnes  
réemployées  
en 6 mois

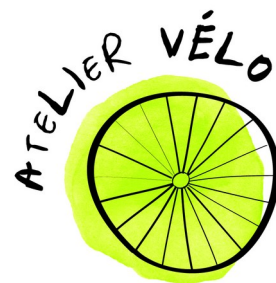
## Répartition du chiffre d'affaires en fonction du volume réemployé



En orange : estimation du  
tonnage réemployé

En bleu : volume des  
ventes réalisées en 2022

## II. L'atelier vélos



L'atelier vélos est né cette année. Il a été porté Mehdi, qui a pu bénéficier d'un contrat salarié à temps partiel de juillet à octobre pour développer le projet, et par Andréas (bénévole).

### Aménagement d'un atelier de réparation de vélos

Un atelier d'auto-réparation de vélos a été aménagé au sein de nos locaux, à l'entrée des ateliers. Équipements d'accrochage, achat d'outils spécifiques, de pièces de vélos de rechange, ces investissements ont été réalisés grâce au soutien de la communauté de communes du Haut-Poitou, service développement durable.

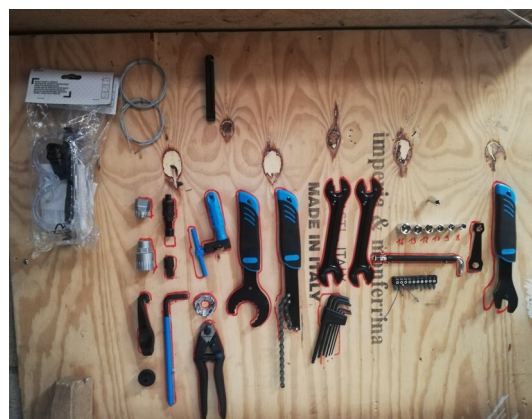
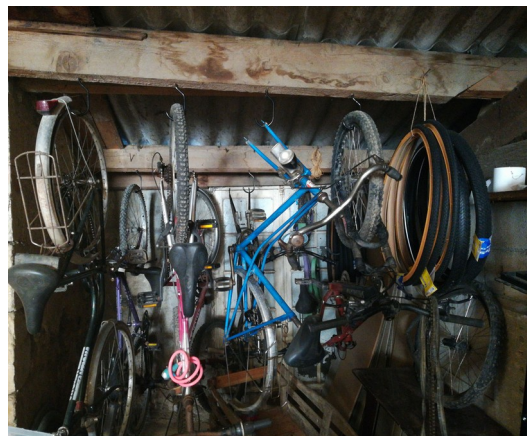
L'idée de départ étant d'avoir un lieu ressource pour la réparation, le conseil et l'entretien des vélos sur cette partie du territoire, peu pourvu concernant les questions de mobilité douce.

L'atelier a ouvert ses portes en juillet jusqu'au 31 octobre, en proposant des créneaux de permanence tous les mercredis de 16h à 19h. Ainsi, des habitants ont pu venir réparer leur vélo et obtenir des conseils de Mehdi, animateur vélos.

Accolé à la recyclerie, l'atelier vélos a également axé sa communication sur le réemploi de vieux vélos. Ainsi, une quinzaine de vélos ont pu être récupérés, remis en état et revendus via l'atelier ou la boutique solidaire.

### Animations / actions de sensibilisation

Deux actions de sensibilisation au vélo se sont déroulées au mois de septembre dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité. L'atelier vélos s'est déplacé à Mirebeau pour un atelier de réparation de vélos mobile ainsi que pour présenter son projet aux habitants.



## Développement du projet Vhélío



L'année 2022 a été aussi l'occasion de lancer le projet « Vhélío ». Porté au départ par Andréas, bénévole et membre du conseil d'administration, en coopération avec une association orléanaise « Vélo solaire pour tous », celui-ci a su mobiliser des adhérents autour de son projet. Deux **chantiers participatifs** ont eu lieu en septembre et en novembre afin de donner vie à ce « Vhélío ». Ce vélo particulier est un vélo solaire 4 places à assistance électrique. L'idée est de répondre à

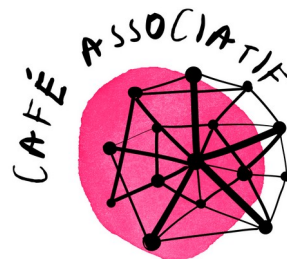
des **besoins de mobilité en milieu rural** et permettre aux adhérents de l'association de tester un déplacement « doux » mais pratique, adapté aux familles et au transport de charges.



Par ailleurs, le projet « Vhélío » a bénéficié du soutien de l'ADEME via son dispositif « XTREM DEFI » à hauteur de 8500€. L'association a ainsi participé, en collaboration avec l'association "Vélo Solaire Pour Tous" porteuse du projet à :

- La **refonte de la modélisation 3D** (passage sous FreeCAD), un grand merci à Mickaël (bénévole) qui a contribué à refaire plusieurs pièces techniques
- La **réécriture du guide de montage** avec un outil collaboratif
- L'**assemblage de deux répliques** du vhélío dont une a servi au "périple de Barnabé" qui a été très suivi sur youtube (<https://www.youtube.com/watch?v=wRYzdmhjS50>)
- La **conception de la version 1.0** qui fait suite aux différents retours des deux dernières répliques
- L'**achat de pièces** et le futur assemblage de la première version 1.0 du vhélío qui verra très prochainement le jour dans l'atelier vélo du sens du fil

### III. Le café



Le **café associatif** du Sens du Fil a ouvert ses portes le samedi 27 août dernier. Environ 150 personnes se sont déplacées pour l'**inauguration**, où nous avons investi la place jouxtant la maison pour l'occasion.

Depuis l'ouverture, le café propose des **créneaux fixes les vendredis** en fin de journée, tenus par Dorine, salariée de l'association ou bien par des bénévoles.

Depuis la mi-novembre 2022, **Flavie**, volontaire en service civique, a rejoint l'équipe pour 8 mois. Elle est en charge du développement du café associatif et de la communication plus globale du Tiers-Lieu.



Une première **programmation culturelle** a permis d'accueillir cette année :



- une **sortie de résidence** de la compagnie Rouge Cheyenne (extrait d'un spectacle de conte) (27/08)
- un **jam de didgeridoo** avec l'association « Un air de didg » (27/08)
- un **spectacle** de théâtre « L'homme semence » de la cie Les 3C Theatre (17/09)
- une **soirée SLAM** avec L'astre en moi (21/10)
- une **conférence gesticulée** sur l'histoire nationale (11/11)

Le café, pensé comme un **outil pour l'animation locale**, souhaite s'ouvrir aux projets des adhérents et aux autres associations locales.

Ainsi, des premiers partenariats ont été tissés en 2022 avec :

- l'**association des parents d'élèves des écoles**, qui souhaite organiser des « cafés des parents » une fois par mois (trois premiers créneaux ont eu lieu en matinée aux mois de novembre et décembre)
- l'**association Sillages**, nouvelle association latillacquoise dédiée aux arts sonores, qui organisera un stage de création de podcasts (radio) pour les adolescents en février prochain au sein des locaux
- l'**association Katawba** du collectif Jupetière pour faire le lien entre nos programmations culturelles et tisser des événements communs pour Latillé.

Le café associatif n'aurait pas pu voir le jour sans l'implication de nombreux bénévoles sur les sessions de **chantier participatif** ayant eues lieu cette année. Guidés par Armelle (bénévole et membre du C.A), ces chantiers ont permis de finaliser la **première salle du bar** qui est aujourd'hui en service. Des toilettes ont également été réalisées en bas afin d'accueillir le public.

Ces **investissements** ont été réalisés grâce au soutien de la région Nouvelle-Aquitaine et ont financé entre autres : la plomberie et les installations sanitaires, la réfection des huisseries de la façade, la mise en place d'un poêle à granulés (qu'on attend toujours à l'heure où nous écrivons ces lignes!).

## Le chantier « café » en images

AVANT



APRES



## IV. L'atelier bois



Cette année, nous avons poursuivi les **chantiers participatifs** pour l'aménagement de l'atelier bois. Une rencontre au printemps et une en octobre ont eues lieu afin de poursuivre les travaux et fédérer les bénévoles autour de ce pôle bois. Mehdi, référent atelier bois, a été rejoint par David Porcheron, artisan du bois, sur la mise en place de l'atelier.

Une **charte** a été finalisée pour permettre de cadrer l'accès à l'atelier et sécuriser son utilisation.

La principale avancée pour l'atelier en 2022 fut le démarrage de sa **mise aux normes**. Grâce à l'enveloppe régionale de la DATAR (direction de l'aménagement des territoires), nous avons pu remettre aux normes d'aujourd'hui les trois machines principales : la scie à format, la dégauchisseuse raboteuse et une des deux toupies. Ces **investissements** ont été réalisés à hauteur de 7200€.



Par la suite en 2023, l'atelier souhaite **développer son activité** en travaillant :

- la communication auprès des entrepreneurs du bois pour la location d'espaces et de temps sur l'atelier
- la communication auprès du grand public pour ouvrir l'atelier à des projets bois pour les particuliers (accompagnement de projets individuels)
- les propositions de stages ou ateliers thématiques autour du bois

Pour ce faire, il est prévu de créer **un poste de « facilitateur atelier bois »** à temps partiel (0,5 ETP) à partir de janvier 2023. Cet emploi devrait accompagner l'essor de l'atelier et permettre sa mise en fonctionnement de façon régulière.

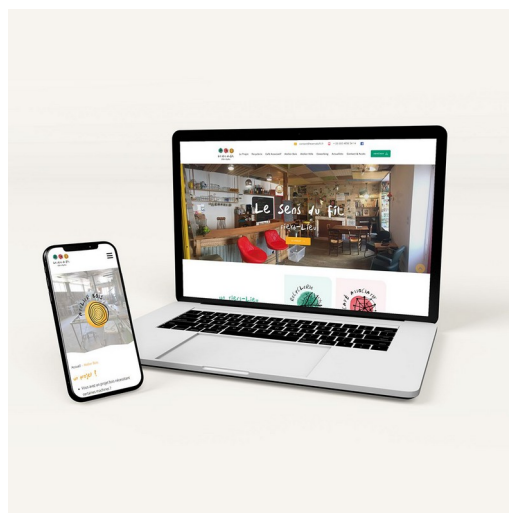
L'atelier bois bénéficie du soutien de la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt **Tiers-Lieux** qui encourage la création de ces espaces de travail partagés, notamment en milieu rural.

## V. Structuration et Vie du tiers-lieu

Cette année 2022 a marqué un **tournant majeur** dans la structuration de notre projet de Tiers-Lieu. De nombreux chantiers ont avancé en parallèle et l'équipe bénévole s'est vue considérablement renforcée pour atteindre près de **100 adhérents** à la fin de l'année ! La vitalité de l'association doit beaucoup à sa **structuration**, l'organisation de ses activités en **pôles & commissions**, le **développement de la communication et des événements**. D'une manière générale, nous constatons un engouement pour le projet de l'association et sommes très heureux de cet essor qui pousse de nouveaux membres à s'investir !

### Communication

L'année a été consacrée à la **création du site internet du Sens du Fil**. Pour cela, nous avons travaillé avec Grégoire Chartron (Le weboskope), entrepreneur local en informatique et adhérent de l'association. En partenariat avec Flore Marquis, graphiste installée sur le tiers-lieu des Usines Nouvelles, nous avons travaillé de concert pour **élaborer un logo** et trouver **une charte graphique** qui corresponde au projet. Le site est en ligne depuis septembre. Voici un aperçu du **travail collaboratif** qui s'est étalé sur 6 mois environ !



## Accompagnement(s) et formations

L'association a offert à ses bénévoles et salariés une **formation PSC1** au mois d'avril 2022. L'occasion pour tous de s'actualiser sur les gestes de premiers secours. Au total, 11 personnes ont bénéficié de cette formation.

David, notre salarié sur la recyclerie, a pu bénéficier d'un **parcours de deux formations** dans le cadre de son contrat PEC. Il a réalisé au premier semestre 2022 une formation « gérer une recyclerie » à Paris avec le réseau national des ressourceries ; puis une formation « réparation des équipements électroniques et électriques » à Lusignan au sein de la recyclerie amie et voisine La Mélusine.

Par ailleurs, l'association bénéficie actuellement d'un **accompagnement au mécénat** avec France Active Nouvelle-Aquitaine et Le cercle Jaune, dans le cadre d'un dispositif local de formation. Depuis octobre 2022 et jusqu'en avril, le Sens du Fil est accompagné pour élaborer sa politique de mécénat, travailler sa vision et son projet, dans l'optique de développer de futurs partenariats privés sur certains projets.

## Mise en réseau

Allant de pair avec sa structuration, l'association a également développé ses partenariats et son implication dans différents réseaux.

Nous avons évoqué plus haut les réseaux liées à l'activité de recyclerie, mais Le sens du Fil s'est également embarqué dans d'autres aventures. En voici, un résumé :

- l'association a participé à un projet de **mise en lien des tiers-lieux de la Vienne**. Ensemble, nous avons initié une **exposition collective**, « La balade des Tiers-Lieux », qui a permis de travailler la communication des lieux partenaires. Chaque vernissage d'exposition était l'occasion de proposer un temps fort.

Au delà de l'expo, cette initiative a acté le fait que la **question du lien entre ces structures émergentes, notamment en milieu rural, est capitale**. Véritable réseau en train de se structurer, nous sommes très heureux de contribuer à cette dynamique.



- Dans cette même idée, le Sens du Fil accueille en décembre **une réunion de l'embarcadère**, un projet initié par Les usines Nouvelles à Ligugé et ayant pour dessein de constituer ce réseau de Tiers-Lieux au niveau local et de proposer des outils collaboratifs.

Nous avons pu également nous mettre en lien en 2022 avec **deux projets de Tiers-Lieux du territoire** qui sont venus nous rendre visite : L'électroskope à Mirebeau (printemps) et Comme à la maison à Neuville (septembre).

- Enfin, nous avons accueilli en octobre **le petit Ram-Dam des tiers-lieux** organisé par la coopérative des Tiers-Lieux nouvelle-Aquitaine qui est également un partenaire important. Environ 60 personnes venues de toute la région ont été conviées pendant une journée afin de partager et échanger les pratiques. L'occasion pour Le sens du Fil de se faire connaître comme acteur de ce réseau !



## VI. Perspectives

Aujourd'hui, au Sens du Fil, nous avons la conviction que la **transition écologique** peut



être portée par les territoires ruraux. Et il y a tant à faire ! Réinventer la mobilité, mutualiser des connaissances et des moyens pour créer des espaces où l'on se forme et on entreprend autrement, redynamiser les centre-bourg en optant pour un développement vertueux, respectueux de la terre et des humains, ouvrir des lieux de mixité sociale et intergénérationnelle, insérer les plus isolés et les plus fragiles, promouvoir l'innovation low-tech, l'économie circulaire et partager les communs.

**Les tiers-lieux comme le nôtre souhaitent répondre à tous ces défis !**

### Les projets pour 2023 :

- **poursuivre la rénovation** du 43 place Robert Gerbier en agrandissant le café associatif et en œuvrant pour **l'achat des locaux**
  - proposer des **événements culturels** de qualité, avec l'organisation d'un **temps fort durant l'été**
  - développer le café avec des **produits locaux de qualité** et **l'implication des bénévoles**
  - créer un **espace de co-working** avec des **bureaux partagés** pour des besoins ponctuels ou réguliers
  - poursuivre le **développement de la recyclerie** avec un objectif de 30 tonnes à détourner et une **présence sur la déchetterie de Vouillé**
  - développer **l'atelier de menuiserie partagé**
  - poursuivre **l'essaimage du Vhélio** et faire de l'atelier vélos un lieu mieux identifié pour les habitants
- et créer **un nouveau pôle jardin**, grâce à l'association **Les mains vertes** qui nous **rejoint**, avec l'animation d'un nouvel espace jardin, situé place de l'Église !

**Rejoignez-nous !**